



Paris, le jeudi 25 avril 2002

Circulaire : Pas de référence

Objet : PRÉPARATION DES CANDIDATS AU 43^{ème} CONCOURS D'ENTREE AU CNESSS

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

Le 43^{ème} concours du Cnesss sera ouvert à la fois à des candidats externes et à des candidats internes.

L'Ucanss organise une préparation au concours interne pour des agents des organismes de Sécurité Sociale qui seront sélectionnés selon les modalités suivantes :

I - CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Pour avoir accès à la préparation, les agents doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 23 ans au moins et 50 ans au plus au 1er janvier 2003.

Le temps passé sous les drapeaux, à titre obligatoire, reporte cette limite d'âge d'un an ; il en va de même pour les pères et mères de famille à raison d'un an par enfant à charge au sens de la législation sur les prestations familiales.

- avoir 4 ans d'ancienneté dans l'Institution au 1er janvier 2003.

En outre, les candidats doivent :

. soit occuper un emploi dont le coefficient est au moins égal à celui de cadre de niveau 5 A,

. soit être titulaires :

- du cours de cadres,

- de la formation initiale de Responsable d'unité (Performance),

- d'un Master Management de service ou Management de ressources humaines (Performance),

- de la formation Inspecteurs du Recouvrement,

- d'une licence de l'enseignement supérieur (ou d'un diplôme équivalent),

ou avoir été admissibles à l'un des précédents concours d'entrée au Cnesss.

. ne pas avoir suivi trois fois la préparation au concours et ne pas s'être présentés trois fois au concours du Cnesss lui-même.

II - NOMBRE DE PLACES

La préparation est ouverte aux agents des organismes du Régime Général de Sécurité Sociale dans la limite de **120 places**.

III - CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la préparation est subordonné aux résultats d'un bilan individualisé ; en conséquence **le dossier d'inscription** devra comporter :

- un curriculum vitae avec une photo d'identité,

- une lettre manuscrite précisant les motivations du candidat à suivre la préparation,

- un dossier de motivation.

Ce dossier ainsi constitué servira de point de départ à un **entretien individuel avec un jury**

composé :

- d'un agent de direction de l'Institution,

- d'un membre de l'Igas, de la Cour des comptes ou d'un Universitaire

A l'issue de ces entretiens, le jury national déterminera les personnes admises à entrer en préparation.

IV - ORGANISATION DE LA PRÉPARATION

La préparation au 43ème concours d'entrée au Cnesss se déroulera à Paris de décembre 2002 à juin 2003 (7 stages d'une semaine par mois).

Un entraînement à l'oral sera organisé courant septembre 2003 pour les candidats admissibles au concours.

V - CALENDRIER DES OPÉRATIONS DE SÉLECTION

- **Date de clôture des inscriptions : 5 juillet 2002**

- Entretiens individuels : fin septembre et octobre 2002

- Jury de proclamation des résultats : début novembre 2002

VI - ASSIDUITÉ A LA PRÉPARATION

Les stagiaires devront satisfaire à une obligation de présence aux regroupements pédagogiques sous peine de ne pas être autorisés à poursuivre la préparation, conformément aux dispositions du Règlement général des actions de formations nationales de janvier 1999 (articles 7 et 8).

VII - FORMALITÉS D'INSCRIPTION

J'attire votre attention sur le fait que chaque dossier d'inscription doit impérativement comporter :

- **votre signature,**

- **le cachet de votre organisme,**

- **la signature du candidat,**

et être adressé à l'Ucanss **au plus tard le 5 juillet 2002 (cachet de la poste faisant foi).**

Les agents ayant bénéficié d'un report lors de la préparation au 42ème concours doivent **OBLIGATOIREMENT** présenter un dossier d'inscription pour la préparation au 43ème concours d'entrée au Cnesss.

Je compte sur votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'assurance de mes sentiments distingués.



Yves Dellery
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Préparation Cnesss 43ème Dossier Inscription,

- Annexe 2 - Préparation Cnesss 43ème Dossier Motivation,

- Annexe3_Preparation_cnesss_43eme.doc,